

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.11.2015

Numéro de version 1

Révision: 16.11.2015

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** *Alu Cleaner*
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Emploi de la substance / de la préparation** *Nettoyant*
- **Produit destiné :** *L'utilisateur professionnel/professionnels.*
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
Soprom SA
Avenue de Neuchâtel 50
CH-2024 ST-Aubin-Sauges
Tel: 032/8352410
Fax: 032/8352418
Email: info@soprom.ch
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence:**
Centre suisse d'information toxicologique, Zurich
+41 (0)44 251 51 51 ou 145 (depuis la Suisse)

SECTION 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**



GHS05 corrosion

- Skin Corr. 1A H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.*
- Eye Dam. 1 H318 Provoque des lésions oculaires graves.*

- **2.2 Éléments d'étiquetage**
- **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** *Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.*
- **Pictogrammes de danger** *GHS05*
- **Mention d'avertissement** *Danger*
- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**
Poly(oxy-1,2-ethanediyl),.alpha.-(2-propylheptyl)-.omega.-hydroxy-acide phosphorique
- **Mentions de danger**
H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
- **Conseils de prudence**
 - P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.*
 - P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.*
 - P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.*
 - P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.*
 - P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.*
 - P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.*
- **2.3 Autres dangers**
- **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT:** *Non applicable.*
- **vPvB:** *Non applicable.*

FR

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.11.2015

Numéro de version 1

Révision: 16.11.2015

Nom du produit: **Alu Cleaner**

(suite de la page 1)

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

CAS: 7664-38-2 EINECS: 231-633-2	acide phosphorique ⚠ Skin Corr. 1B, H314	10-25%
CAS: 5949-29-1 EINECS: 201-069-1	acide citrique ⚠ Eye Irrit. 2, H319	2,5-10%
	Poly(oxy-1,2-ethanediyl), alpha.-(2-propylheptyl)-.omega.-hydroxy- ⚠ Acute Tox. 3, H301; ⚠ Eye Dam. 1, H318	≤ 2,5%

Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents / Étiquetage du contenu

agents de surface non ioniques	< 5%
--------------------------------	------

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Après inhalation: En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

Après contact avec la peau:

En cas d'irritation, consultez un docteur.

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

Après ingestion:

Rincer la bouche.

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction:

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de sécurité:

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.11.2015

Numéro de version 1

Révision: 16.11.2015

Nom du produit: *Alu Cleaner*

(suite de la page 2)

· **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Assurer une aération suffisante.

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Utiliser un neutralisant.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

· **6.4 Référence à d'autres sections**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

· **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Eviter tout contact avec les yeux, avec la peau et avec vêtements.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation d'aérosols.

· **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.

· **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

· **Stockage:**

· **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.

· **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.

· **Autres indications sur les conditions de stockage:**

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Utiliser l'emballage synthétique pour l'entreposage et l'envoi.

· **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**

Sans autre indication, voir point 7.

· **8.1 Paramètres de contrôle**

· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

7664-38-2 acide phosphorique (10-25%)

VME Valeur momentanée: 2 mg/m³, 0,5 ppm

Valeur à long terme: 1 mg/m³, 0,2 ppm

· **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· **8.2 Contrôles de l'exposition**

· **Équipement de protection individuel:**

· **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· **Protection respiratoire:**

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

· **Protection des mains:**



Gants de protection

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.11.2015

Numéro de version 1

Révision: 16.11.2015

Nom du produit: Alu Cleaner

(suite de la page 3)

· Matériau des gants

Caoutchouc nitrile

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau des gants

percée > 240 min

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux:


Lunettes de protection hermétiques

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
· Indications générales
· Aspect:

Forme:	Liquide
Couleur:	Selon désignation produit
Odeur:	Caractéristique
Seuil olfactif:	Non déterminé.

valeur du pH à 20 °C:	< 1
------------------------------	-----

· Changement d'état

Point de fusion:	Non déterminé.
Point d'ébullition:	100 °C

Point d'éclair	Non applicable.
-----------------------	-----------------

Inflammabilité (solide, gazeux):	Non applicable.
---	-----------------

· Température d'inflammation:

Température de décomposition:	Non déterminé.
--------------------------------------	----------------

Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
---------------------------	--

Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif.
----------------------------	--------------------------------

· Limites d'explosion:

Inférieure:	Non déterminé.
Supérieure:	Non déterminé.

Pression de vapeur à 20 °C:	23 hPa
------------------------------------	--------

Densité à 20 °C:	1,27168 g/cm ³
Densité relative	Non déterminé.
Densité de vapeur.	Non déterminé.
Vitesse d'évaporation	Non déterminé.

Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
--	---------------------

Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non déterminé.
--	----------------

· Viscosité:

Dynamique:	Non déterminé.
Cinématique:	Non déterminé.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.11.2015

Numéro de version 1

Révision: 16.11.2015

Nom du produit: *Alu Cleaner*

(suite de la page 4)

Teneur en solvants:	
Solvants organiques:	0,0 %
Eau:	69,2 %
Teneur en substances solides: 28,6 %	
9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité**
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

SECTION 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë**

· **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

7664-38-2 acide phosphorique

Oral	LD50	1530 mg/kg (rat)
------	------	------------------

- **Effet primaire d'irritation:**
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée** Effet corrosif sur la peau et les muqueuses.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Effet fortement corrosif.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Aucun effet de sensibilisation connu.
- **Indications toxicologiques complémentaires:**
Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:
Corrosif
L'absorption orale du produit a un fort effet corrosif sur la cavité buccale et le pharynx et présente un danger de perforation du tube digestif et de l'estomac.

SECTION 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**
- **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant
Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.
Jeter de plus grandes quantités dans la canalisation ou les eaux peut mener à une baisse de la valeur du pH.
Une valeur du pH basse est nocive pour les organismes aquatiques. Dans la dilution de la concentration utilisée, la valeur du pH augmente considérablement: après l'utilisation du produit, les eaux résiduaires arrivant dans la canalisation ne sont que faiblement polluantes pour l'eau.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.11.2015

Numéro de version 1

Révision: 16.11.2015

Nom du produit: *Alu Cleaner*


(suite de la page 5)

· 12.6 *Autres effets néfastes* Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

- 13.1 *Méthodes de traitement des déchets*
- *Recommandation:* Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- *Emballages non nettoyés:*
- *Recommandation:* Evacuation conformément aux prescriptions légales.

SECTION 14: Informations relatives au transport

· 14.1 <i>No ONU</i> · <i>ADR, IMDG, IATA</i>	UN1805
· 14.2 <i>Nom d'expédition des Nations unies</i> · <i>ADR</i> · <i>IMDG, IATA</i>	ACIDE PHOSPHORIQUE EN SOLUTION PHOSPHORIC ACID, SOLUTION
· 14.3 <i>Classe(s) de danger pour le transport</i> · <i>ADR, IMDG, IATA</i>	
	
· <i>Classe</i> · <i>Étiquette</i>	8 <i>Matières corrosives.</i> 8
· 14.4 <i>Groupe d'emballage</i> · <i>ADR, IMDG, IATA</i>	III
· 14.5 <i>Dangers pour l'environnement:</i> · <i>Marine Pollutant:</i>	Non
· 14.6 <i>Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</i> · <i>Indice Kemler:</i> · <i>No EMS:</i> · <i>Segregation groups</i>	Attention: <i>Matières corrosives.</i> 80 F-A,S-B Acids
· 14.7 <i>Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC</i>	Non applicable.
· <i>Indications complémentaires de transport:</i>	
· <i>ADR</i> · <i>Quantités limitées (LQ)</i> · <i>Quantités exceptées (EQ)</i>	5L Code: E1 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml
· <i>Catégorie de transport</i> · <i>Code de restriction en tunnels</i>	3 E
· <i>"Règlement type" de l'ONU:</i>	UN1805, ACIDE PHOSPHORIQUE EN SOLUTION, 8, III, (E)

FR

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.11.2015

Numéro de version 1

Révision: 16.11.2015

Nom du produit: Alu Cleaner

(suite de la page 6)

SECTION 15: Informations réglementaires

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- **Directive 2012/18/UE**
- **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

SECTION 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases importantes**

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

- **Acronymes et abréviations:**

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

Acute Tox. 3: Acute toxicity, Hazard Category 3

Skin Corr. 1A: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 1A

Skin Corr. 1B: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 1B

Eye Dam. 1: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 1

Eye Irrit. 2: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 2

- *** Données modifiées par rapport à la version précédente**